

# L'ORDRE NOUVEAU

ORGANE DES SEMAINES SOCIALES  
Prix: 5 sous; l'abonnement: \$1.00

Un monde s'écroule, un ordre nouveau s'élabore. Il faut que les catholiques laissent mourir ce qui doit passer et qu'ils aident à créer ce qui mérite de vivre. — LES ÉVÊQUES DE FRANCE.

QUATRIÈME ANNÉE, No 16  
Montréal, 20 mai 1940

## Le communisme hors la loi

Ce numéro est consacré en grande partie au communisme. Nous l'avions préparé avant que fût prononcé le jugement du juge Chevrier. Il nous paraissait urgent de tenter un vigoureux effort pour obtenir de nos députés le geste des députés de France et de Belgique et protéger leur pays contre les menées communistes par une loi spéciale.

Même après ce jugement, cette loi nous paraît encore nécessaire. D'abord on peut en appeler d'un jugement. Et c'est ce que le Parti communiste se propose de faire. Mais surtout la condamnation qui vient de le frapper s'appuie sur les Règlements de défense du Canada. Elle ne vaut donc qu'en temps de guerre. Or le communisme est nocif en tout temps, car, suivant le mot de Pie XI, il est « intrinsèquement pervers ». On peut même s'attendre à ce que, bridé pendant la guerre, il se redresse, la paix venue, avec une violence accrue, et s'efforce d'exploiter les misères et les souffrances qu'auront alors endurées tant de braves gens.

Un décret de dissolution du Parti communiste et de toute organisation qui se rattache à la III<sup>e</sup> Internationale ou qui propage ses mots d'ordre, empêcherait cette nouvelle offensive. Un député doit proposer ce décret à la session actuelle. Nous espérons que tous ses collègues en comprendront l'importance. Mais il peut être bon qu'ils sachent ce qu'en pensent leurs électeurs. Aussi, d'un bout à l'autre du pays, de tous les corps publics, de tous les groupements d'ordre, quelles que soient la nationalité et la religion de leurs membres, devrait partir au plus tôt, à l'adresse du ministre de la Justice et de leur député respectif, le même appel pressant: *Pour le salut du pays, le communisme hors la loi!*

LA DIRECTION.

## Sus au Parti communiste!

par M. Léo PELLAND,  
Professeur de droit à l'Université Laval

Pourquoi faudra-t-il se décider enfin à déclarer illégal, et à dissoudre et empêcher de se reformer en se déguisant, le Parti communiste installé au Canada?

C'est parce que ce parti n'a cessé d'être celui de l'étranger contre la patrie, c'est-à-dire l'instrument d'une Internationale et d'un Etat qui professent de renverser, *per fas et nefas*, l'Etat canadien, auquel on voudrait substituer la prétendue dictature du prolétariat, par le moyen de la révolution universelle.

Cette réponse directe à une question agitée depuis longtemps se fonde sur: 1<sup>o</sup> des faits connus et, d'ailleurs, patents; 2<sup>o</sup> l'organisation de la Troisième Internationale, ou *Internationale communiste* (par abréviation, *Komintern*); 3<sup>o</sup> la structure même de l'U. R. S. S. (*Union*, qui veut devenir mondiale, *des Républiques soviétiques socialistes*).

Sur le premier point, je serai plus bref.

L'Ordre nouveau, l'Ecole Sociale Populaire, nos journaux catholiques ont dénoncé, au fur et à mesure, les discours, les écrits et les agissements de nos moscouitaires. Un dossier aussi abondant et aussi précis devait éclairer l'ignorance et convaincre la bonne foi.

Voici la guerre, et l'alliance Hitler-Staline. A bout de ruses, les communistes voient tomber tous leurs masques. La France dissout et poursuit leur Parti jusque dans ses déguisements. Déjà instruit par le dossier ancien du procès Tim Buck, le Canada saisit des journaux, opère certaines arrestations... et attend.

L'organisation du *Komintern* n'est plus qu'un secret de polichinelle, grâce à cet Office de documentation, admirablement organisé, qui s'appelle l'*Entente internationale contre le communisme*. Qu'on lise la brochure 262 de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal (*Le Komintern, le Gouvernement soviétique et le Parti communiste de l'U. R. S. S.*). Tout y est raconté, avec un luxe de détails et de textes officiels propre à désarmer la science la plus exigeante.

Le *Komintern* dirige l'action révolutionnaire mondiale. Il a été fondé à Moscou, en mars 1919, par Lénine, Staline et Swerdlof. Il a été conçu, organisé et lancé par des hommes qui étaient à la fois chefs du Parti communiste de Russie et de l'Etat soviétique.

Tous les partis communistes se rejoignent en un seul, dont le siège est à Moscou. Tous, ils rendent leurs comptes à ce parti et prennent leurs ordres à Moscou, comme l'a démontré une fois encore la campagne mondiale uniforme lancée après l'alliance Hitler-Staline, pour absoudre l'Allemagne tant vilipendée hier et imposer le mot d'ordre: « Paix, paix! » après celui de: « Guerre, guerre! » Que tous ces partis versent à Moscou une cotisation fixée par le Comité exécutif du *Komintern*, c'est un fait. Et que Moscou inonde tous les pays de subsides voués à répandre partout la révolution, cela n'a plus besoin d'être démontré.



Tout s'éclaire parfaitement, à l'examen du texte des Constitutions soviétiques. Dans une étude sur *l'Etat des Soviets* (*Revue du Droit*, février 1937, pp. 321-356), j'ai longuement analysé la Constitution russe et la première Constitution de l'U. R. S. S., en vigueur le 31 janvier 1924 et remplacée le 5 décembre 1936 (*Documentation catholique* de Paris, 20 mars 1937, col. 743-757). Les liens étroits du Parti communiste universel avec l'U. R. S. S. sont évidents. Pour abrégé, les deux Constitutions de l'U. R. S. S. seront citées ci-après sous les numéros 1 et 2, d'après la chronologie.

U. R. S. S.: Union des Républiques soviétiques socialistes. Aucune indication géographique. L'U. R. S. S. est destinée à couvrir la terre. Cet Etat monstrueux et nouveau table sur deux points: 1<sup>o</sup> seuls les prolétaires seront pleinement citoyens, ce qui écarte tous ceux qui, en thèse générale, utilisaient le travail d'autrui; 2<sup>o</sup> l'U. R. S. S. ne reconnaîtra de citoyens que les prolétaires du monde entier. (Constitution 1, Déclaration préliminaire [Titre I]; préambule du Titre II; art. 1 [u] et 7; Constitution 2, art. 1, 2, 4, 129.)

Les auteurs de la nouvelle Constitution n'ont renoncé qu'en apparence à certains cris de guerre dirigés contre les pays étrangers, puisque les « armes d'Etat » de l'U. R. S. S. sont toujours la faucille et le marteau couvrant le globe terrestre, avec l'inscription: *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* Moscou est la capitale de l'U. R. S. S. (Constit. 1, art. 70 et 72; Constit. 2, art. 143 et 145.)

Le Parti communiste est formé de cellules, encadrées de rayons, ceux-ci rattachés à des cadres supérieurs: Congrès, Comité central, etc. La Constitution du Parti a servi de modèle à toutes les Constitutions soviétiques. Les Soviets

## Pour une politique familiale

A propos d'alcool et de cinéma

D'après une déclaration récente du premier ministre, les lois provinciales concernant les liqueurs alcooliques et le cinéma seront bientôt amendées. Dans quel sens se feront ces modifications? Viendront-elles en aide à la famille ou favoriseront-elles les intérêts des fabricants d'alcool et des propriétaires de cinéma? Plusieurs associations ont demandé au premier ministre de suivre à ce sujet une politique vraiment familiale, c'est-à-dire de diminuer les occasions de boire en diminuant les débits de boissons, — comme le font actuellement toutes les nations en guerre, — et de laisser aux éducateurs le soin de montrer et d'expliquer aux enfants les films qui leur conviennent. Mais de fortes influences s'exercent en faveur de ceux qui veulent s'enrichir au détriment de la famille. Que tous les groupes soucieux du bien-être physique et moral de la jeunesse s'opposent à ces efforts et prient le gouvernement de légiférer non au profit de quelques privilégiés mais pour le bien commun.

## Conseil supérieur du Travail

Le ministre provincial du Travail a annoncé une excellente mesure: la création d'un Conseil supérieur du Travail dont le rôle sera de conseiller le gouvernement sur la législation sociale et sa mise en vigueur. Il comprendra vingt-quatre membres, huit recrutés parmi les ouvriers, huit parmi les patrons et huit parmi les sociologues et les économistes. Cette réforme figurait dans le « programme de restauration sociale », publié en 1933 par un groupe

de laïcs, et qui n'était que l'application aux problèmes actuels du programme élaboré deux ou trois mois plus tôt par quelques prêtres sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire. Nous espérons que d'autres mesures suivront qui contribueront à mettre plus de justice dans les relations sociales. Une telle politique, plus encore que la répression, si nécessaire soit-elle parfois, préservera notre pays du communisme et de la révolution.

## Une semaine sociale collégiale

Nous avons loué jadis l'excellente initiative du collège Jean-de-Brébeuf, dont les élèves des classes supérieures suivirent durant cinq jours, toute autre étude cessant, des cours sur la question sociale telle qu'elle se pose actuellement chez nous. Le Séminaire de Saint-Hyacinthe mérite les mêmes éloges pour avoir tenu une Semaine sociale d'un autre genre. Du 21 au 28 avril, sans rien changer à l'horaire et au programme des classes, les professeurs tinrent constamment l'attention des élèves sur le sens social et ses applications. Sermons, lectures spirituelles, commentaires des textes étudiés, devoirs, tout servait à mettre en lumière le thème choisi. Chaque jour de la semaine, un aspect différent de la question, mais le même pour toutes les classes, fut étudié. Un élève apportait ce qu'il avait trouvé, puis toute la classe discutait, commentait, complétait cet exposé.

## POUR UN LOGEMENT SALUBRE

A la suite de la soirée sur le logement organisée par l'Ecole Sociale Populaire et les Syndicats catholiques de Montréal, une équipe d'une quarantaine de membres s'est formée pour étudier, sous la direction de M. Auguste Gosselin et du R. P. d'Auteuil Richard, S. J., les avantages que leur offre la loi fédérale

et les meilleurs moyens d'en bénéficier. Chaque membre a fait un premier versement et tous sont fidèles à leur réunion hebdomadaire du lundi soir.

Le directeur fédéral, M. F.-W. Nicolls, viendra donner une conférence publique, le 29 mai, à l'Auditorium du Plateau, à Montréal.

de députés des travailleurs (organes locaux) sont la base politique de l'U. R. S. S. Un Conseil suprême, formé de deux Chambres (Conseil de l'Union et Conseil des nationalités), exerce le pouvoir législatif. Il élit son président. Mais l'organe exécutif et administratif supérieur est le Conseil des Commissaires du peuple, choisi par le Conseil suprême. *Mutatis mutandis*, les Constitutions des Républiques dites fédérées sont calquées sur celle de l'U. R. S. S. Questions de mots à part, les deux Constitutions de 1924 et de 1936 se ressemblent ici étrangement.

Nos Constitutions parlementaires sont fondées sur le principe de la division et de la séparation des pouvoirs. Une juridiction est attribuée à certains corps, exclusivement. L'Etat soviétique, au contraire, suit la règle de la dimension des pouvoirs. Les Constitutions bolcheviques attribuent à plusieurs corps à la fois la même juridiction. Et les organes supérieurs annulent les actes des corps subordonnés, selon les besoins de la Révolution. Ici encore, 1936 n'a fait que confirmer 1924.

L'U. R. S. S. n'a d'un Etat fédéral que les apparences. C'est, en réalité, un Etat strictement unitaire. Les pouvoirs des Républiques dites fédérées se résument à peu de chose. La juridiction de l'U. R. S. S. s'étend à presque tout. (Constit. 1, art. 1; Constit. 2, art. 14.)

Or, en vertu même des textes constitutionnels, le Parti communiste est l'âme dirigeante de toute l'U. R. S. S. Lui seul est reconnu comme parti. On fait mine d'accorder le suffrage universel, égal et direct, avec scrutin secret, mais le droit de présenter des candidats est réservé pratiquement au seul Parti communiste, « avant-garde des travailleurs dans leur lutte pour l'affermissement et le développement du régime socialiste et qui représente le noyau dirigeant de toutes les organisations de travailleurs, tant sociales que d'Etat ». (Constit. 2, art. 126, 134, 141.)

Toutes ces dispositions ont déjà une portée formidable. L'U. R. S. S. s'est d'abord attaquée à Dieu et à la morale. On y a décrété la liberté de la propagande antireligieuse. (Constit. 2, art. 124.) L'U. R. S. S. est restée un Etat collectiviste et les concessions faites à la propriété privée sont insignifiantes. (Constit. 2, chap. I.) Aujourd'hui comme hier, tous les postes de commande, en U. R. S. S., sont aux mains de communistes notoires et la mainmise du Parti sur toute la politique de l'Union est entière, absolue.

Cela étant, le Parti communiste dit canadien se trouve jugé en bloc et la sentence ne peut être qu'une loi de dissolution. Il est inouï, par exemple, qu'un tel parti soit admis, sur le pied des autres, à afficher ses couleurs au cours d'une élection. Contre de pareilles offensives notre Code criminel ne nous protège pas adéquatement. L'irruption derrière nos lignes d'une armée de parachutistes ennemis doit modifier incessamment la tactique ancienne des combats.

# — AU SECOURS DE LA FAMILLE —

par

l'abbé Louis-Émile HUDON

Professeur à l'École des Sciences sociales,  
politiques et économiques de Québec

Dans les temps où nous vivons, bien des problèmes se posent. Pour arriver à mettre de l'ordre dans la société, de la paix dans le monde et de la dignité dans les consciences, il y a des valeurs morales à soutenir et à conserver, il y a des éléments de base que nous ne pouvons ignorer et sur lesquels reposent toute cette construction morale et tout l'ordre social. Parmi celles-là, il y en a une, à n'en pas douter, de toute première importance : la famille.

La famille occupe un rang primordial dans la société civile : si elle a de la valeur, la société sera solide; mais si elle périclité, toute la société périclitera avec elle. Il ne peut y avoir d'Etat prospère là où le foyer est en décadence.

Dans cet article nous voulons succinctement toucher un peu à l'importante question de la conservation ou du relèvement de la famille dans le monde. Pour le faire avec efficacité, il faut rechercher quelles sont les erreurs qui causent le plus de tort à la famille; les dépister et les combattre sont un des moyens les plus puissants pour assurer cette survivance de la famille. Pour aujourd'hui, permettez que nous en abordions une des plus pernicieuses et des plus nocives, nous voulons parler de celle du communisme.

## Le communisme et la famille

Depuis un siècle le communisme, par ses livres et sa doctrine, n'a cessé de faire de grands efforts pour démolir la famille traditionnelle, la famille telle que l'avaient faite dix-neuf siècles de christianisme. En effet, la propagande de l'idée communiste, la dialectique et l'action communistes se sont conjuguées pour faire oeuvre commune dans la destruction du foyer.

Il faut remarquer tout d'abord que bien peu de systèmes de sociologie ont autant écrit sur les problèmes familiaux et que bien peu ont fait autant de tort à la famille.

## Source d'enseignement communiste

Marx, encore jeune, n'ayant pas terminé son évolution du radicalisme bourgeois au socialisme scientifique, en 1842, écrit deux articles sur le mariage dans la *Gazette rhénane*, dont il fut le rédacteur en chef; ses positions ne connaissent pas encore toutes les doctrines fausses qui seront les siennes bientôt. L'évolution de Marx apparaîtra plus grande dans la *Sainte Famille*, où il commence à énoncer ses idées sur les questions féministes, et surtout cette conception de la société moderne qui n'est pas faite pour la femme, qui la *déshumanise*. Il commence aussi à entrevoir que la famille traditionnelle accumule des ruines dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vers 1848, dans le *Manifeste du Parti communiste*, lui et Engels ont donné « à leur critique du mariage et de la famille dans la société bourgeoise son expression la plus élevée <sup>1</sup> ».

En 1884, Engels donnera son livre intitulé *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. Il place ses études dans le plan de l'évolution matérialiste et rejoint dans ses conclusions les données du *Manifeste du Parti communiste*.

Dans le *Capital* (Liv. I<sup>er</sup>), Marx revient encore à son thème favori en montrant que la société actuelle, par le capitalisme, ébranle les fondements de la famille moderne et crée en même temps les éléments d'une famille nouvelle.

Dans toutes ces données sur la famille par les pères du communisme, nous trouvons parfois des vérités, et même des constatations d'une certaine valeur morale, surtout dans le livre d'Engels (1845) sur la *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, mais, à côté de tout cela, c'est un déséquilibre profond quand il s'agit de construire une nouvelle famille, d'élaborer un nouveau système d'éducation familiale, et une nouvelle société où la famille aura subi cette transformation radicale. Pour bien les comprendre, précisons quelques points de leurs enseignements sur la famille.

## Doctrine communiste sur la famille

Dans cette brève nomenclature, il ne faut pas chercher une liste complète des livres communistes sur la famille, mais bien plutôt la source des principes faux qui ont guidé et qui guident encore les communistes dans leur propagande familiale.

Dans les pays où la civilisation chrétienne est en honneur, on trouve tout naturel que dans la famille il y ait une autorité, que le père soit le chef qui commande et qui a droit à l'obéissance; on reproche à une femme de ne pas habiter avec son mari ou d'abandonner ses enfants à l'assistance publique, et l'infidélité du mari ou de l'épouse est jugée grave-

ment répréhensible. Pour tous, ces concepts et ces données sont les déductions de la loi naturelle écrite au fond du coeur de l'homme et tous sont profondément convaincus que la famille, dans son organisation, suit les lois fixées par Dieu d'une façon immuable.

Pour les marxistes, cette façon de penser est complètement fautive. On ne trouve au fond de tout cela, disent-ils, que deux nécessités naturelles : 1<sup>o</sup> les rapports sexuels doivent exister pour assurer la transmission de la vie, et 2<sup>o</sup> les enfants, une fois nés, ne peuvent se passer du concours des adultes, peu importe où nous les prenons. Voilà pour eux les deux vérités fondamentales et tout le reste, toutes les organisations des rapports entre l'homme et la femme et de l'éducation des enfants, est du surajouté, du conventionnel, et en définitive tout cela dépend des rapports de production.

Pour bien comprendre le sens familial marxiste, il faut bien envisager le système dans son ensemble et par la base. D'après Marx, qui a remis sur un plan nouveau les doctrines de Hegel et de Feuerbach, la seule idée fondamentale dont dépend tout le système, c'est la *matière*, la matière inerte ou la matière vivante, la chair; et quand il s'agit de questions sociales, la matière, c'est l'organisation économique d'un lieu déterminé. C'est pourquoi, disent les marxistes, si nous nous demandons pourquoi la famille est organisée de telle ou telle manière, il n'y a pas à rechercher les causes dans la nature ou dans des lois imposées par Dieu, mais dans l'organisation économique, dont dépend l'organisation de la famille.

Un autre point important de la dialectique communiste est que la matière ne reste pas toujours la même, mais est sans cesse en transformation, et si cette matière est l'ordre économique, il faudra dans l'ordre économique des bouleversements, des révolutions qui affecteront tout l'ordre social; et plus les bouleversements seront profonds, atteindront toutes les classes sociales et plus ils seront étendus, s'attaquant à plusieurs pays, et plus ils seront violents, par l'effusion du sang, la mort, la guerre, etc., plus il faut en attendre un grand renouveau, un grand bien pour l'établissement du *règne commun* en tout. La famille est englobée en tout cela, elle est liée à tout cela et il doit y avoir des transformations, des révolutions dans la famille comme il y en a dans la société.

## Quelques textes communistes

Il n'est pas toujours facile dans les pages communistes de trouver les éléments de leur doctrine familiale concentrée en quelques lignes, mais voici quelques passages tirés de Engels qui nous montrent un peu l'orientation de leurs idées :

« La vieille société reposant sur les liens du sang éclate dans le choc des classes sociales nouvellement développées; elle fait place à une société nouvelle, concentrée dans l'Etat, dont les unités secondaires ne sont plus des associations formées par le sang, mais par l'habitat, société où l'ordre familial est complètement dominé par l'ordre social, et dans laquelle se déploient désormais librement les oppositions et les luttes entre classes qui constituent la matière de toute l'histoire écrite jusqu'à nos jours <sup>1</sup>. » Et dans le même ouvrage il continue : « Maintenant, nous marchons à une révolution sociale où les bases économiques actuelles de la monogamie disparaîtront... La monogamie est née de la concentration de grandes richesses dans les mêmes mains — celle d'un homme — et le désir de transmettre ces richesses par héritage aux enfants de cet homme-là et d'aucun autre. Pour cela, la monogamie de la femme était nécessaire... Or la monogamie étant née de causes économiques disparaîtra-t-elle si ces causes disparaissent <sup>2</sup>? »

« Ce que nous pouvons donc augurer, dit-il encore, de l'organisation des rapports sexuels, après l'imminent coup de balai donné à la production capitaliste, est surtout d'ordre négatif et se borne principalement à ce qui disparaîtra. Mais qu'arrivera-t-il ensuite? Cela se décidera quand une nouvelle génération aura grandi : génération d'hommes qui jamais de leur vie n'auront été dans le cas d'acheter à prix d'argent, ou à l'aide de tout autre ressort social, l'abandon d'une femme; génération de femmes qui n'auront jamais été dans le cas ni de se livrer à un homme pour d'autres considéra-

tions qu'un amour réel, ni de se refuser à l'aimé par crainte des suites économiques de cet abandon. Quand ces gens-là existeront, du diable s'ils se soucieront de ce qu'on croit aujourd'hui qu'ils devraient faire; ils se créeront eux-mêmes leurs coutumes et une opinion publique appropriée pour juger de la manière d'agir de chacun. Un point, c'est tout <sup>1</sup>. »

Comme on peut le voir, nous avons là une idée assez claire de la transformation, du point de vue communiste, de la famille traditionnelle et quelles sont, d'après eux, les nouvelles lois qu'elle est censée suivre.

Cela ne demande pas une longue réfutation : pour des gens qui vivent en pays chrétiens, où la famille est encore respectée, tout cela semble plutôt utopie et langage sans consistance. Ces idées ne sont pas infusées tout d'un coup dans nos milieux, on les dispense goutte à goutte dans les revues et les journaux de propagande, dans le magazine et sur l'écran, et elles poussent souvent à l'état embryonnaire dans bien des cerveaux prétendus chrétiens qui ne seraient pas fâchés de voir un peu de variantes dans la morale sexuelle et l'organisation de la famille.

## Devoirs des catholiques

L'Eglise catholique est dans le monde la seule puissance organisée possédant une morale cohérente, continue et capable de résister à toutes les erreurs de tous les temps. Mais il ne faut pas nous faire illusion, des catholiques trop nombreux ont prêté une oreille attentive à ces doctrines dissolvantes qui cherchent à détruire la famille, en particulier la doctrine marxiste qui a fait école et qui a inspiré plusieurs théoriciens de l'amour libre. Elle a fait grand tort à la famille dans plusieurs pays et spécialement en terre américaine. Pour nous convaincre de ces justes alarmes, nous n'avons qu'à lire l'appel angoissé de Pie XI spécialement au commencement de l'encyclique *Casti Connubii* : « Ces erreurs extrêmement pernicieuses et ces moeurs dépravées ont commencé à se répandre parmi les fidèles eux-mêmes, et peu à peu, de jour en jour, elles tendent à pénétrer plus avant chez eux. »

Pour empêcher ces infiltrations nocives dans la vie chrétienne et conserver nos familles dans les traditions ancestrales, il faut prendre des moyens puissants; et l'un des plus sûrs, c'est celui de l'enseignement, de la diffusion de la doctrine chrétienne, sur la famille, le mariage, l'éducation.

## Des chaires de morale familiale

Pour résister à ces erreurs envahissantes, et surtout à celles du communisme, il faut une pensée chrétienne vigoureuse, sûre d'elle-même, capable de répondre à toute interrogation et à tout besoin. Il faut des exposés où l'on ne se contente pas seulement d'affirmer la doctrine, mais bien d'en expliquer tous les principes, d'établir des thèses bien fondées en philosophie et d'étudier les erreurs opposées jusque dans leurs retranchements les plus secrets. C'est là l'oeuvre de l'enseignement supérieur et des grandes écoles. N'est-ce pas que les Universités devraient toutes avoir des *chaires de morale familiale* poursuivant ce but précis? De même dans les collèges pour les jeunes gens et les couvents où l'on forme à la vie les grandes jeunes filles, ainsi que dans les oeuvres d'Action catholique, il serait urgent de donner un enseignement suivi sur ces points. Pie XI, à la fin de la même encyclique, demande à grands cris aux évêques, ses vénérables Frères, d'opposer à tous ces discours, ces livres, ces brochures qui propagent l'erreur sur la famille, par des efforts constants, l'enseignement de la vérité pour faire triompher la morale catholique.

Aux États-Unis, où la famille a tant subi de dommages de la part des doctrines perverses, l'on travaille à réagir par une adaptation de la doctrine chrétienne sur la famille. Le R. P. Gilbert Wolters, O. S. B., du Collège de Saint-Benedict, à Atchison (Kansas), dans une thèse écrite en 1936 à l'Université catholique d'Amérique, affirme que sur cent cinquante collèges catholiques aux États-Unis, cinquante-huit ont un cours spécial sur la famille <sup>2</sup>. C'est là le plus puissant moyen pour refaire ou conserver nos familles dans les traditions de la morale catholique.

Les communistes sont puissants parce que, à un système à dialectique très suivie, ils joignent la puissance de l'enseignement et la force de la propagande écrite. Opposons-leur les mêmes armes : philosophie profonde, enseignement clair, précis, propagande par le journal, la revue, le livre... Et nous appuyant sur la Vérité éternelle qui triomphe toujours, nous verrons la famille revivre, dans le monde, des jours radieux.

1. Les Grands textes du marxisme, sur la famille, Paris, Editions Sociales Internationales, Introduction, p. 9.

1. Engels, « l'Origine de la famille... », Edit. Costes, p. IX.  
2. Ibid., pp. 80-82.

1. Engels, « l'Origine de la famille... », Edit. Costes, pp. 90-93.  
2. « L'Eglise et la Famille », A. M. C., Paris, p. 168.

# LE DEVOIR DE LA PRIÈRE POUR LA PAIX

## Appel à la Vierge Marie

par le R. P. Louis CHAGNON, S. J.  
Professeur à l'Université Pontificale Grégorienne

Cette allocution, prononcée à l'Heure catholique de Montréal, poste CKAC, le lendemain de l'ouverture des hostilités, n'a rien perdu de son actualité, puisque S. S. Pie XII, dans un appel récent, exhortait les fidèles du monde entier à multiplier, à l'occasion du mois de mai, leurs supplications pour la paix.

Le Canada est devenu un pays bel-ligérant. Aurait-il mieux fait de proclamer sa neutralité? Devait-il s'abstenir de toute participation active à la guerre d'Europe? Quelles que soient les divergences d'opinions sur le plan politique, il y a une neutralité que nous réprouvons tous, c'est la neutralité d'indifférence dans l'ordre spirituel; il y a un devoir de participation qui s'impose à toute âme chrétienne: celui de la prière pour la paix.

Nous n'avons pas le droit de rester spectateurs inertes devant l'effroyable tragédie qui ensanglante l'Europe. Ce drame de souffrances, de mort et de dévastation, combien de mois, combien d'années durera-t-il? Quel en sera le dénouement final? Victoire du droit ou triomphe insolent de la force barbare? Quel sera le lendemain de cette guerre? Ne faut-il pas prévoir un lamentable appauvrissement en vies humaines et en valeurs économiques, la banqueroute générale, la misère, l'exaspération, le désespoir des peuples, et, en plusieurs pays, peut-être, le grand soir des horreurs communistes?

Voilà des interrogations angoissantes, qui mettent en cause le salut temporel et spirituel de millions d'hommes; voilà des questions douloureuses, auxquelles nous ne pouvons répondre que par la prière.

### Prière réparatrice

On a beau disserter sur les causes multiples de la guerre actuelle, on a beau cataloguer les divers facteurs économiques et politiques qui ont provoqué le conflit, une conscience chrétienne doit sentir et comprendre, par une sorte d'intuition, que dans cette catastrophe, comme dans toutes les grandes calamités publiques, il y a un châtement, une expiation. Le châtement des péchés de notre temps, le châtement des crimes commis par les individus, les gouvernements et les nations. Depuis le traité de Versailles, les grandes encycliques pontificales ont bien souvent dénoncé le désordre moral, la déchristianisation officielle ou pratique des personnes, des familles, de l'éducation, de l'économie, de la vie politique et internationale. Le bilan moral de notre époque est accablant: luxure et voluptés criminelles, qu'on exalte par la littérature, le cinéma, le théâtre et la radio, qu'on tente de justifier par des théories scandaleuses sur le mariage et la prétendue liberté sexuelle. Intempérance, stimulée par une publicité commerciale. Vols et injustices flagrantes, sous le couvert d'un capitalisme mammoniste. Révoltes et blasphèmes de ceux qui s'insurgent contre la pauvreté en maudissant la Providence. Guerre sournoise ou brutale contre l'Eglise, contre le christianisme, contre Dieu lui-même, au nom de la soi-disant « libre pensée », ou par le matérialisme barbare du bolchevisme rouge et du bolchevisme brun.

Pour tant de crimes, pour toutes les iniquités du monde actuel, ne faut-il pas une expiation et un châtement? La loi divine n'a-t-elle pas des sanctions, qui s'appliquent même ici-bas? La guerre, permise par la Providence, est une sanction contre le mal; loin de nous dresser contre Dieu, elle doit nous prosterner dans une attitude de prière, humble, pénitente, expiatrice et résignée. Prenons conscience de nos propres infidélités, souvenons-nous de la grande loi de solidarité humaine et chrétienne par laquelle chacun de nous est un membre du corps immense de l'humanité. Ne sentirons-nous pas le besoin de redire un *Confiteor* personnel et collectif? Ne reprendrons-nous pas, avec un cœur contrit, l'aveu du bon larron: « Il est juste que nous ayons à souffrir, c'est le châtement de nos péchés »?

### Prière confiante

Mais si notre prière pour la paix doit être pénitente et réparatrice, qu'elle reste, pourtant, animée d'espérance. Même au milieu des pires calamités, un chrétien doit garder l'espérance. Pourquoi la Providence permet-elle les souffrances de la guerre? Pour châtier le mal, mais aussi afin de purifier, de spiritualiser le monde, de ramener les hommes à leur vocation surnaturelle. C'est la loi de la souffrance rédemptrice, c'est le prolongement de la passion du Christ; malgré ses horreurs diaboliques, la guerre ne serait-elle pas un baptême de sang, un sacrement de pauvreté qui doit régénérer les forces spirituelles? Loi douloureuse, qui est un scandale pour les incroyants; mais pour des chrétiens, c'est devant le crucifix, sous les regards du Christ victime, qu'il faut faire un acte de foi en la finalité providentielle de la plus terrible des épreuves: la guerre.

Les encycliques nous ont tant de fois décrit la déchéance morale d'un monde enlisé dans le matérialisme! Pour le sortir de la boue, les discours politiques, les dissertations de sociologues, les prédications verbales ne suffisent pas; il faut des sacrifices, des privations, des pleurs, des souffrances et même du sang. C'est la loi de la Rédemption; ne disons pas qu'elle est cruelle, ce serait un blasphème contre la passion du Christ.

Oui, malgré l'aveuglement des hommes, malgré leur endurcissement, le plan miséricordieux de la Providence doit se réaliser, mais avec des lenteurs et une stratégie divine qui déconcertent nos misérables calculs humains. Nous ne sommes pas des nitschéens qui défont la guerre; mais, du point de vue chrétien, à la lumière de la Providence, ne pouvons-nous pas reprendre, dans une certaine mesure, le célèbre paradoxe de Joseph de Maistre: *La guerre est à la fois satanique et providentielle, infernale et divine*. Comme toutes les calamités, la guerre est divine, sous un certain aspect; divine, comme châtement des péchés, comme baptême douloureux qui peut rénover la vie spirituelle; divine, par la valeur rédemptrice du sacrifice sanglant, désiré, offert, accepté par des victimes innocentes et pures; divine, par les fruits de salut, par le bien que la Providence sait tirer du mal.

### Prière apostolique

Cependant, gardons-nous d'une fausse mystique qui prétendrait glorifier stoïquement les horreurs de la guerre et abolir la pitié. Le christianisme condamne l'héroïsme brutal et faux des néo-païens. Ayons de la compassion pour les victimes de la guerre; ayons pitié des femmes qui pleurent, des hommes qui souffrent, de tous ceux qui meurent. Prions pour que les jours de tribulation soient abrégés. Que notre prière ne reste pas seulement verbale, mais qu'elle soit une oblation réelle de vie chrétienne, un offertoire de sacrifices, de générosité, de fidélité au devoir.

Croyons aux forces, à la physique du monde surnaturel. La prière est une arme plus puissante que tous les engins de la guerre moderne. Le vrombrissement des avions, le rythme brutal des mitrailleuses, le sifflement des obus, l'éclatement des bombes, tout cela, c'est de la force matérielle; mais le souffle des âmes et le murmure des lèvres qui prient, la radiophonie discrète et mystérieuse de la supplication chrétienne, voilà la grande force spirituelle qui peut obtenir de Dieu la victoire de la justice et le don de la paix. « *Da pacem, Domine*. Seigneur, donnez-nous la paix. »

Voilà la demande apostolique, la grande supplication que nos cœurs et nos lèvres doivent murmurer dans la psalmodie des Ave. « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant... » Mettons bien l'accent sur ce mot d'actualité, « maintenant ». Donnons-lui toute sa signification, un sens personnel et collectif; c'est un appel qui dépasse nos propres besoins et prend une ampleur universelle. « Maintenant », dans ce tout petit mot il y a un résumé de nos épreuves personnelles, une évocation rapide de nos souffrances, mais il y a aussi un rappel des tristesses et des calamités de notre temps, des luttes de l'Eglise, des

angoisses, de la détresse d'un monde ravagé par la guerre. Ce « maintenant », c'est l'appel suppliant de toutes les misères du monde actuel, c'est l'immense plainte des mères et des épouses qui pleurent, des soldats blessés qui gémissent, des agonisants qui s'agitent dans les spasmes de la mort.

« *Maintenant et à l'heure de la mort*. » Pour les victimes de la guerre et pour chacun de nous, il y a un « maintenant » tragique, décisif et final, c'est la mort. O Marie, reine de la Paix et de la bonne mort, priez pour eux et... pour nous... maintenant... et à l'heure de la mort!

## Les vainqueurs du communisme

### Allocution du Souverain Pontife à la Mission navale espagnole

Le 7 mars, dans la matinée, Sa Sainteté Pie XII a reçu la Mission navale espagnole que lui a présentée l'ambassadeur d'Espagne à Rome, Don José de Yanguas y Messia.

Voici le texte de l'allocution que le Très Saint-Père a bien voulu leur adresser en langue espagnole :

« Avec toute l'affection de Notre cœur de Père, nous vous saluons, fils très chers de la catholique Espagne; et à vous, Monsieur l'Ambassadeur, Nous ne pouvons dissimuler la joie que vous Nous causez en Nous les présentant.

« Votre profession de marins espagnols Nous remet en mémoire ces providentielles caravelles de l'Espagne missionnaire, véritables auxiliaires de la Nef de Saint Pierre, qui furent les premières à porter au Nouveau Monde, en même temps que la civilisation de l'Europe, le trésor incomparable de la foi en Jésus-Christ. Et avec la religion catholique parvint à ces continents très étendus la sublime et véritable civilisation des âmes dont le successeur de Pierre en ce siège apostolique de Rome est le gardien et le dispensateur.

« A côté de ce souvenir de faits glorieux déjà lointains, vos personnes en

évoquent un autre plus proche: celui des gestes héroïques et des énormes sacrifices par lesquels vous êtes récemment parvenus à défendre du grave péril qui le menaçait le patrimoine sacro-saint de votre piété et de vos croyances catholiques.

« A la lumière de ces souvenirs, Nous n'hésitons pas à faire nôtre cette pensée du poète chrétien, latin et espagnol, Prudence: « *Hispanos Deus aspicit benignus*. Dieu regarde les Espagnols avec bonté. » (*Peristephanon VI*, vers. 4: Corp. Vindob. LXI, page 355.) Et maintenant qu'avec la faveur divine votre patrie s'éveille, aspirant à une nouvelle vie, Nous vous exhortons à suivre de près les enseignements de votre passé, dont la grandeur a été le fruit de cet idéal suprême, le plus grand de tous les idéaux humains: la religion de Jésus-Christ.

« En gage de copieux dons du ciel, Nous donnons à toutes vos personnes, à leurs nobles idéaux et à leurs généreuses aspirations, à tous vos parents et amis, à toute la population de la catholique Espagne, et particulièrement à ses marins, à ceux que vous représentez, dans la plénitude de Notre amour de Père, la Bénédiction Apostolique. »

### La reconstruction nationale

En certains points du territoire espagnol où s'élevaient, voici trois ans, des villes et des villages laborieux, seuls restent des monceaux de ruines. Un pan de mur démantelé se dresse encore de-ci de-là, et proclame que ces bourgades furent le théâtre de rudes combats.

La vie doit reprendre le plus vite possible en ces parages désolés par la guerre, et déjà le généralissime Franco a donné l'ordre à la *Direction Générale des Régions dévastées* de se mettre à l'oeuvre sans tarder.

A Belchite, ville de la province de Teruel qui fut littéralement rasée par les rouges, on travaille activement, et tout porte à croire qu'au cours de l'année 1941 une nouvelle cité s'élèvera dans le voisinage des décombres.

Elle se dressera à l'ouest du vieux Belchite, sur un vaste terrain de culture, près d'une grande pièce d'eau dont les bords seront transformés en parc. Le nouvel emplacement est très rapproché de la gare d'Utrillas et se trouve entre les routes de Carinena et de Saragosse, qui serviront d'ailleurs de voies de communication au centre urbain qui doit surgir.

Plus de huit cents prisonniers de guerre sont d'ores et déjà employés aux travaux. Ils purgent ainsi leur peine tout en gagnant un salaire que touche en partie leur famille. On compte parmi eux une grande proportion de spécialistes. Leur nombre ne tardera pas à s'élever à quinze cents.

Pour les loger, de vastes baraques ont été construits autour d'une place centrale, au milieu de laquelle s'élève une chapelle où la messe est dite, dimanches et jours de fête.

Pour diminuer le prix de revient des travaux, un certain nombre d'ateliers ont été installés dans le voisinage des chantiers. Là seront fabriqués les matériaux nécessaires. Une scierie fonctionne déjà à plein rendement, ainsi

qu'un atelier de menuiserie d'où sortent huisseries, portes, châssis de fenêtres, manches de pics et de pelles, etc.; une serrurerie, une forge, des ateliers de tournage, de plomberie; un four à chaux employant les matériaux extraits de carrières voisines; un four à plâtre produisant de 45 à 50 tonnes par semaine, et une briqueterie d'où sortent chaque jour 30,000 pièces environ.

D'autre part, en février dernier, à l'occasion du deuxième anniversaire de la libération de Teruel par le général Varela, aujourd'hui ministre de la Guerre, une exposition a été inaugurée où figurent les plans de reconstruction de la ville terriblement dévastée.

Le général Varela préside en personne la Commission chargée de la reconstruction qui commencera au début d'avril et sera effectuée en une période de cinq ans.

Ainsi qu'à Belchite, la main-d'oeuvre comprendra les condamnés, qui pourront se racheter par le travail et gagner leur vie. Là aussi, des ateliers seront installés près des chantiers.

Les projets prévoient tout d'abord la construction de logements pour les familles des classes modestes.

Un autre centre sera également reconstruit: Penaranda de Bracamonte (province de Salamanque), en partie démolie par l'explosion d'une poudrière quelques jours après la fin de la guerre. Deux cents maisons neuves seront élevées. Quelques-unes comporteront plusieurs étages. Au centre de la bourgade se trouvera une place de style castillan.

Dans de nombreux centres aragonais, tels que Broto, Larvisa, Apiés, Bielsa, Garvin, Espielva, Sietamo et autres, dévastés par la guerre, les travaux ont commencé et les villages ne tarderont pas à reprendre leur aspect normal.

(D'après le Bulletin d'Information espagnole)

## Le corporatisme

demandé par les évêques américains

56. Les membres de la société ne doivent pas être les seuls à reconnaître et accepter les principes de justice et de charité. Le système économique et social lui aussi doit être organisé de telle sorte que ces principes puissent fonctionner librement et être vraiment opérants. D'où la nécessité de l'association professionnelle ou du système corporatif qui établira une saine prospérité et qui respectera la véritable structure hiérarchique de la société. Non seulement les employeurs et les employés ont le devoir de s'organiser en des associations particulières à la fois respectives et conjointes, mais celles-ci doivent être imprégnées de la morale chrétienne et de ses principes sociaux. Autrement leur action restera stérile ou même causera de nouveaux désordres.

58. Il ne faut pas, cependant, reléguer l'Etat à la fonction d'un simple gendarme ou d'un arbitre. Il a la responsabilité de promouvoir le bien commun. D'autre part, il ne peut pas et il ne doit pas devenir totalitaire en essayant de remplir toutes les fonctions sociales pour diriger la vie économique. Il doit donc laisser aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance. Il pourra dès lors plus librement, plus efficacement assurer les fonctions qui n'appartiennent qu'à lui : « diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité » (*Quadragesimo anno*).

60. Le remède aux conflits des classes qui font du marché du travail une arène où deux armées se livrent bataille, doit se trouver précisément dans la réintégration sociale des corps professionnels « qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent » (*Quadragesimo anno*). Les principaux caractères de ces corporations, d'après Pie XI, c'est qu'elles sont autonomes, qu'elles embrassent toutes les industries et professions, qu'elles sont fédérées aux autres groupements, qu'elles possèdent le droit de libre organisation, d'assemblée et de vote, qu'elles se dévouent au bien commun et travaillent, avec la protection et l'assistance de l'Etat, à l'établissement de la justice et du bien général dans la vie économique.

L'Etat lui-même, ainsi que nous l'avons dit plus haut (paragraphe 58), et les libres organisations actuelles de la vie économique devraient frayer la voie au type idéal d'association professionnelle, à ce bienfaisant régime corporatif dont le Pape a si souvent parlé, qu'il désire ardemment voir se réaliser et vers lequel peuvent nous acheminer les activités bien dirigées de ces organisations.

Ces déclarations sont extraites de la récente lettre pastorale des évêques américains dont un écrivain protestant, M. B. K. Sandwell, souhaitait, dans un article du Saturday Night de Toronto, la large diffusion au Canada. L'Ecole Sociale Populaire en a fait la traduction et l'a publiée dans une élégante plaquette de 32 pages, à 15 sous.

Pour vos études, vos lectures, votre documentation, l'Ecole Sociale Populaire vous offre une série de brochures qui, à ce jour, compte plus de 315 numéros consacrés à des sujets de doctrine et d'information sociale et signés des noms les plus connus.

Moins massive et moins coûteuse que le livre, la brochure présente un intérêt spécial, tant pour la propagande des idées que pour le résumé d'une doctrine, l'examen d'une question, l'étude d'une institution. Elle est l'artillerie légère de la pensée, sa diffusion est une des formes les plus efficaces de l'apostolat.

Composée et imprimée plus rapidement, la brochure permet, en outre, de consacrer à l'actualité et au mouvement des idées, des études qui, autrement, seraient perdues au milieu d'autres articles de revues dont les numéros encombrant les rayons des bibliothèques et sont d'un usage difficile. (Abonnement annuel : \$1.50.)

## Le Parti communiste canadien

n'est qu'une section de l'Internationale communiste de Moscou

### Déclaration de ses dirigeants

Dans tous les pays du monde existe un Parti communiste. Tous travaillent pour le même but, adaptant leurs activités aux conditions en existence dans leur pays respectif. Les délégués de chaque Parti communiste se rassemblent une fois à toutes les quelques années en un Congrès communiste international. Le Congrès siège pour une période de deux ou trois semaines, discutant la situation internationale dans ses moindres détails de même que la situation dans chaque pays. Les expériences d'une lutte mondiale sont partagées et une ligne générale pour les luttes futures y est tracée. Le Congrès élit un Comité exécutif qui est le corps gouvernant entre chaque Congrès. Les activités des différents partis sont guidées par les décisions du Comité exécutif de l'Internationale. Ce Comité se rassemble tous les quelques mois et ses sessions ressemblent à de petits congrès. Entre chaque assemblée, un petit groupe qu'on nomme Présidium conduit les affaires de l'organisation. L'organisation est appelée Internationale Communiste et exprime le but commun et les décisions communes de tous les Partis communistes du monde. L'Internationale Communiste (Comintern) donne une politique et une ligne de conduite au mouvement révolutionnaire mondial; c'est le conseil suprême de la révolution mondiale de tous les exploités et de tous les opprimés (sic).

Le Parti communiste du Canada est donc une partie d'une organisation mondiale qui donne ses conseils et élève son pouvoir combatif. Sous la direction du Parti communiste, les travailleurs du Canada iront de luttes en luttes, de victoires en victoires jusqu'à ce que, se levant en révolution, ils détruiront l'Etat capitaliste, établiront l'Etat soviétique, aboliront le système capitaliste cruel et sanguinaire pour procéder à l'édification du socialisme.

(Ces pages sont extraites d'une brochure : Ce que veut le Parti communiste, publiée à Montréal, en 1934, par les dirigeants du Parti.)

## La pensée du Pape

Tout catholique doit connaître la pensée et les directives de son chef. Il les trouvera dans les encycliques. Voici les plus récentes présentées dans un texte clair, sous un format attrayant et commode.

### Rerum novarum (Léon XIII)

DE LA CONDITION  
DES OUVRIERS (2)

### Immortale Dei (Léon XIII)

LA CONSTITUTION CHRÉ-  
TIENNE DES ÉTATS (2)

### Libertas (Léon XIII)

LA LIBERTÉ HUMAINE (1)

### Maximum illud (Benoît XV)

LA PROPAGATION  
DE LA FOI  
A TRAVERS LE MONDE (1)

### Quas Primas (Pie XI)

LA FÊTE DU CHRIST-  
ROI (1)

### Miserentissimus Redemptor (Pie XI)

LA RÉPARATION ENVERS  
LE SACRÉ CŒUR (1)

### Mens Nostra (Pie XI)

LES EXERCICES  
SPIRITUELS (1)

### Caritate Christi (Pie XI)

LA CRISE ACTUELLE (1)

### Quod nuper (Pie XI)

L'ANNÉE SAINTE (1)

### Dilectissima Nobis (Pie XI)

L'INJUSTE CONDITION  
FAITE AU CATHOLICISME  
EN ESPAGNE (1)

### Divini illius (Pie XI)

L'ÉDUCATION  
CHRÉTIENNE  
DE LA JEUNESSE (3)

### Quadragesimo anno (Pie XI)

LA RESTAURATION  
SOCIALE (3)

### Divini Redemptoris (Pie XI)

LE COMMUNISME

### Mit brennender (Pie XI)

LE NATIONAL-  
SOCIALISME

Ces deux encycliques ne for-  
ment qu'une brochure. (3)

### Nos es muy (Pie XI)

LA SITUATION RELI-  
GIEUSE AU MEXIQUE (1)

### Quae Nobis

### Laetus sane

### Quamvis Nostra (Pie XI)

(3 lettres en une seule bro-  
chure)

L'ACTION  
CATHOLIQUE (1)

### Ingravescentibus malis (Pie XI)

### Supremi apostolatus (Léon XIII)

(2 encycliques en une seule  
brochure)

LE SAINT ROSAIRE (1)

### Nature de l'A. C.

### Formes d'activité

### Nécessité et tâches (Pie XI)

(3 lettres en une seule bro-  
chure)

L'ACTION  
CATHOLIQUE (1)

### Aux Iles Philippines (Pie XI)

L'ACTION  
CATHOLIQUE (1)

### Summi Pontificatus (Pie XII)

LES ERREURS  
MODERNES (2)

### Sertum Laetitiae (Pie XII)

POUR LE RÈGNE  
DU CHRIST (1)

(1): 10 sous; (2): 15 sous; (3): 25 sous.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

## Service bibliographique

S. S. PIE XII. — *La Science, la Foi, la Vision*. Montréal, Ecole Sociale Populaire, 16 pages, 10 sous.

On se rappelle le discours prononcé le 3 décembre 1939 par S. S. Pie XII à l'inauguration de la quatrième année académique de l'Académie Pontificale des Sciences, discours d'une merveilleuse élévation de pensée sur les trois degrés de notre connaissance de Dieu: connaissance par la raison, par la foi, par la vision intuitive. La plupart des journaux n'ont donné qu'un pâle résumé de cette remarquable pièce doctrinale. Pour répondre à plusieurs demandes, l'Ecole Sociale Populaire vient d'en publier le texte complet dans sa collection de l'Œuvre des Tracts, sous une jolie couverture aux armes de S. S. Pie XII.

GRENIER, abbé Antoine. — *Pourquoi devons-nous être syndiqués catholiques?* Chicoutimi, Progrès du Saguenay.

Excellent opuscule qui réunit en quatre-vingts pages les principaux arguments et les déclarations les plus importantes des papes et des évêques en faveur du syndicalisme catholique. L'auteur a su faire un travail pratique, qui s'adresse aux ouvriers de chez nous et répond aux objections tirées de leur milieu. Ouvrage d'autant plus opportun à l'heure actuelle que le syndicalisme catholique est une des dignes les plus puissantes contre le communisme.

GOSSERIES, Pierre. — *Les Allocations familiales aux non-salariés en Belgique*. Commentaire de la loi du 10 juin 1937 et de l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938. Préface de Hector Mavaut. Editions de la Société d'Etudes morales, sociales et juridiques, 9, rue de Namur, Louvain, 1939. 550 pages, 45 francs.

La Belgique a été le premier pays à adopter une loi rendant obligatoire l'octroi d'allocations familiales. Cette loi date de 1928 et s'appliquait aux entreprises de l'Etat: services publics, travaux entrepris pour le compte des communes, provinces, etc. En 1930, le champ des allocations s'étendait à tous les salariés en vertu de la loi du 4 août 1930, due à l'initiative de M. Henri Heyman. Quelques années de plus et l'on songeait à étendre aux non-salariés eux-mêmes les bienfaits des allocations familiales: la loi du 10 juin 1937 y pourvoit avec l'arrêté royal du 22 décembre 1938. L'ouvrage de M. Gosseries se présente comme le commentaire de cette dernière législation. Notons l'avis de M. H. Mavaut, dans la préface de l'ouvrage, à l'effet que de toutes les législations dites sociales, la loi sur les allocations familiales est celle qui risque le moins de provoquer des chocs en retour dommageables à l'industrie et à l'économie nationale.

## Conférences sur le communisme

pour les paroisses  
et les associations

Voulez-vous être éclairés sur le communisme, connaître sa doctrine, son but, ses oeuvres, le voir enfin sous son vrai jour et dans ses actes? Invitez le conférencier de l'Ecole Sociale Populaire, M. René Bergeron, à vous donner une causerie. Il a fait une étude spéciale du communisme et vous en parlera de façon intéressante et instructive. M. Bergeron a donné l'an dernier trois cent cinquante conférences tant au Canada qu'aux États-Unis.

S'adresser au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, ou chez le conférencier: 5927, rue Louis-Hémon, Montréal (tél.: Crescent 1369).

## Les Objectifs

de

## l'Action catholique

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Des circonstances imprévues ont retardé la publication de cet ouvrage. Il paraît aujourd'hui même. Nous nous excusons de ce retard auprès de ceux qui en ont déjà commandé un exemplaire. Ils le recevront par le prochain courrier.

Ce livre de 160 pages se vend 50 sous, 55 sous franco. A nos bureaux.

La Commission générale des Semaines sociales du Canada a appris avec une vive douleur la mort d'un de ses membres les plus distingués, M. le sénateur Charles Bourgeois. Elle exprime à sa famille ses profondes sympathies.

## L'ORDRE NOUVEAU

Bulletin bimensuel  
de doctrine et d'action sociale

publié par

LES SEMAINES SOCIALES  
et l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Direction: 1961, rue Rachel Est  
Administration: 4260, rue de Bordeaux  
MONTRÉAL

Le numéro: 5 sous; l'abonnement: \$1.00